

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire

Herausgeber: Comité central de la Croix-Rouge

Band: 29 (1921)

Heft: 6

Artikel: Préservation de l'enfant contre la tuberculose

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-682571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préservation de l'enfant contre la tuberculose

Nos lecteurs ont certainement entendu parler de l'*Oeuvre Grancher* en France. Cette association philanthropique, fondée par le professeur Grancher, médecin à Paris, cherche à dépister les familles tuberculeuses, à éloigner de ce milieu contaminé les enfants qui ne sont pas encore atteints, mais qui risquent de contracter la maladie s'ils continuent à vivre avec des tuberculeux, enfin l'*Oeuvre Grancher* place ces enfants à la campagne.

Une campagne de propagande a été organisée dans toute la France pour éclairer l'opinion publique; des « filiales » et des « foyers » ont été fondés dans la plupart des départements pour faciliter le placement des enfants, et, alors qu'il y a quelques années encore on avait souvent de la peine à obtenir que les pupilles puissent être placés pour des années dans des familles saines, la bonne volonté des parents pour livrer leurs enfants à l'*Oeuvre Grancher* est aujourd'hui très grande.

Dans certaines contrées cependant, les parents se refusent à confier leurs enfants à des étrangers, et d'autre part il arrive encore que des familles saines ne se soucient guère de recevoir chez elles, à la campagne, de petits citadins. On tourna cette difficulté en plaçant les enfants chez des membres de leur propre famille, habitant au loin et jouissant d'une parfaite santé; les enfants sont alors répartis entre leurs proches parents. Si ceux-ci sont dans une situation aisée, ils prennent les enfants sans aucune rétribution; s'ils sont indigents, l'*Oeuvre Grancher* paie une pension de 30 à 60 fr. par mois, selon les besoins. C'est ce qu'on a appelé le « placement intra-familial ».

Le placement familial ou intra-familial a fait ses preuves; il est certainement supérieur, tant au point de vue physique

que moral, au placement collectif (colonies, orphelinats, etc.), en outre il est moins onéreux.

Le Dr Granjux, le distingué secrétaire général de l'*Oeuvre Grancher* en France, et qui veut bien nous tenir au courant de l'activité bienfaisante de cette association, écrit d'autre part à ce sujet:

« Le placement familial à la campagne dans une famille physiquement et moralement saine, est l'idée directrice de notre œuvre. En l'imposant Grancher a été heureusement inspiré et, à son exemple, la nécessité de ce *modus agendi* est en train d'être reconnue dans tous les pays.

En particulier nos amis suisses ont compris comme nous la protection de l'enfance, ainsi que le montre un article du Dr Hanselmann, secrétaire général du « Pro juventute », dans lequel il s'est « attaché à démontrer l'importance capitale du placement dans les familles des enfants sains ». Avec raison il spécifie que ces petits doivent être « en général envoyés dans des localités éloignées du lieu où ils habitent, afin d'éviter les visites de la famille et les désagréments qui s'ensuivent ». Et ce que nous avons observé depuis la création de l'*Oeuvre Grancher* confirme de tous points l'affirmation suivante: « Plus les parents nourriciers seront conscients de l'influence qu'ils peuvent exercer sur le caractère des enfants dont ils ont la garde, plus ils prendront à cœur ce côté-là de leur tâche, et plus aussi notre œuvre se rapprochera de l'idéal vers lequel tendent ses efforts. »

De son côté, la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (juin 1919), dans un article consacré à la protection de l'enfance, opte carrément pour la famille comme mode de placement des enfants, car « dans les grandes colonies il n'y a rien d'intime,

rien qui rappelle la maison! ». L'idéal serait que les familles, conscientes de la beauté de l'œuvre entrepris, rendissent un foyer au pauvre petit en le recevant comme un des leurs. Or, c'est ce qui se passe dans l'Oeuvre Grancher, ainsi qu'on peut le constater en visitant l'un quelconque de nos foyers. »

Il est intéressant, enfin, de lire les conclusions du rapport de M. Granjux concernant l'année 1920 :

« Dans tous les rapports des filiales qui nous ont été communiqués, il y a unanimité pour déclarer combien est faible la mortalité des pupilles, et combien les enfants délicats se transforment rapidement.

A Tours, tous les pupilles ont été préservés; nous n'avons observé parmi eux aucun cas de tuberculose, ni même aucune maladie grave. Bien plus nos pupilles, non contaminés, mais toujours chétifs quand nous les accueillons, deviennent en peu de temps des enfants robustes, grâce à leur nouvelle vie en plein air et dans un milieu sain.

Même note en Alsace. Le Dr Hoeffel, dans son rapport sur le foyer de Bouxviller, dit : C'est avec satisfaction que je constate à chacune de mes visites le bénéfice que les pupilles retirent déjà au bout de quelques semaines de séjour à la campagne. La réfection corporelle est manifeste, appuyée sur la bonne alimentation

et l'éducation physique; mais en outre les enfants prennent goût à la vie champêtre, et les résultats moraux et intellectuels de l'avis de certains parents nourriciers ne sont pas moins reconfortants que les résultats physiques.

A St-Etienne — et cette fois c'est un non-médecin qui parle — voici l'expression d'une visite au foyer: Pour nous la bonne surprise quand les petits campagnards dont, au passage, nous venons d'admirer la gaieté et la bonne mine, se trouvent être nos enfants, ceux-là même que nous amenions quelques mois avant, tristes, chétifs, pâlots.

En somme, quelle que soit la partie de la France examinée, le sauvetage physique et moral de l'enfance y est assuré par nos filiales, ce qui prouve qu'elles suivent complètement les directives du maître, dont nous sommes fiers d'être les disciples, et sont justement dénommées : Oeuvre Grancher. »

* * *

Nous sommes heureux de constater que plusieurs associations en Suisse ont organisé depuis quelques années un service de placement d'enfants chétifs, candidats à la tuberculose, d'après les principes de l'Oeuvre Grancher. C'est le cas spécialement de nos dispensaires antituberculeux où l'on comprend toujours davantage que « prévenir vaut mieux que guérir ».

Les photo-cartes de l'Union internationale de secours aux enfants

La photo-carte que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs — grâce à l'obligeance de la rédaction du Bulletin de l'U. I. S. E. (Union internationale de secours aux enfants) — est une illustration d'un nouveau moyen de venir en aide à l'enfance souffrante.

Le système des photo-cartes permet de secourir des enfants éprouvés par la misère ou par la famine, sans les sortir de leur famille. Moyennant le versement d'une somme mensuelle, on remet à celui ou à ceux (car on peut faire des groupes de souscripteurs) qui désirent s'intéresser à